

EPU Claude Nougaro - Saint Loup Cammas
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 1^{er} trimestre
Mardi 19 octobre 2021

Présents : l'équipe enseignante : Mme Sarrat, directrice; Mmes Bensaber, Creste, Ducroux, Erny, Marcy, Mr Lévy, adjoints ; les représentantes de la mairie : Mme Pénavaire, adjointes aux affaires scolaires, Mme Prudon, conseillère municipale ; les représentants des parents d'élèves : Mmes Caussat, Crouzel, Estival, Fabre-Lacrambe, Heintz, Mazars et Mr Serre

Excusée : Mme Badorc, IEN de la circonscription

Ordre du jour :

- 1) Bilan de la rentrée et organisation pédagogique
- 2) Lecture et vote du règlement intérieur
- 3) Organisation du temps scolaire rentrée 2022
- 4) Evaluations nationales CP et CE1
- 5) Langues vivantes
- 6) Projets et sorties
- 7) Budget et coopérative scolaire
- 8) Natation
- 9) Sécurité : alerte incendie et PPMS
- 10) APE
- 11) Travaux

Approbation du conseil d'école du 3^{ème} trimestre en juin 2021.

1) Bilan de la rentrée et organisation pédagogique :

La rentrée a été organisée afin de permettre aux parents de CP et des nouveaux élèves de passer le portail et de rencontrer les enseignants. Mr Lévy et Mme Creste, enseignants de CP ont accueilli leurs élèves et leurs parents dans la cour de l'école

La répartition des classes est la suivante :

Classes et enseignants :

CP : Mr Lévy: 25 élèves

CP-CE2 : Mme Creste : 22 élèves (10 CP et 12 CE2)

CE1 : Mme Sarrat et Mme Raingeval : 25 élèves

CE1-CE2 : Mme Marcy : 24 élèves (16 CE1 et 8 CE2)

CE2-CM1 : Mme Ducroux : 24 élèves (17 CE2 et 7 CM1)

CM1 : Mmes Erny et Vincent : 25 élèves

CM2 : Mme Bensaber : 29 élèves

7 classes pour 174 élèves inscrits à ce jour ; 1 départ prévu dans la classe de Mme Ducroux pendant les vacances de Toussaint.

Cette année, Mme Raingeval assure la décharge de direction de Mme Sarrat le mardi.

Rased : le réseau d'aide est composé de Mr Jean-Christophe Condamines, psychologue scolaire, Mme Véronique Teyssède, maîtresse E (pédagogique). Mme Bégonia Molino, maîtresse G (rééducation) est partie à la retraite. Son poste a été supprimé.

Le psychologue scolaire vient sur l'école à la demande des enseignants, pour assister aux équipes éducatives et de suivi et pour rencontrer les parents sur rendez-vous.

Enfants en difficulté: quelques dispositifs pour les enfants en difficulté: le PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) pour les difficultés d'apprentissage nécessitant un aménagement particulier ou visant un ou deux objectifs clairs sur une période déterminée; le PAP (plan d'accompagnement personnalisé) pour les enfants dys- ou ayant des troubles de l'attention; le PPS (projet personnalisé de scolarisation) pour les enfants présentant un handicap ou nécessitant une compensation. Actuellement, nous avons élaboré quelques PPRE et 10 PPS. Par ailleurs, une aide est proposée tout au long de l'année dans le cadre des APC (activités pédagogiques complémentaires). Des stages de réussite ont été proposés cet été (5 élèves en juillet, 12 élèves en août). Concernant les PAP, pour la deuxième année consécutive, les médecins scolaires étant mobilisés pour la gestion de la crise sanitaire, il est demandé aux équipes enseignantes de mettre en place les aménagements pédagogiques même sans avis médical.

Cette année, trois AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) mutualisées sont présentes sur l'école. Elles interviennent auprès de 9 élèves en élémentaire et 1 en maternelle.

APC: activités pédagogiques complémentaires proposées par les enseignants, nécessitant l'accord des parents. Ces séances ont lieu les lundis et jeudis (16H00-16H30). La première période, tous les enfants sont venus pour faire de la méthodologie. Pour la deuxième période, nous proposerons des activités en lecture ou mathématiques pour des enfants en difficulté.

E.P.S (éducation physique et sportive):

Nous avons commencé l'E.P.S. avec Mr Eric Chaminant suite à l'accord de notre inspectrice de circonscription. M. Chaminant a donc débuté ses cours fin septembre à raison d'un créneau d'une heure environ par semaine pour 7 classes avec un roulement sur l'année car nous disposons de 4 créneaux dans la semaine les lundis et jeudis après-midis.

Service civique

Notre demande de service civique n'a pas été reçue par l'académie en juin et est examinée en ce moment. Dès validation de notre dossier, nous pourrions recruter deux jeunes en service civique dont la mission principale sera axée sur la gestion de la bibliothèque, initiée l'année dernière et qui a bien avancé.

Communication des résultats scolaires aux familles: utilisation du livret scolaire unique (LSU) avec deux bulletins semestriels (un début février et un en juin). Une demande de renseignements sera effectuée à la rentrée pour vérifier le bon fonctionnement de la plateforme Educonnect pour consulter le LSU en ligne.

Liaison école-collège: pas de date définie

Liaison GS-CP: une première liaison a eu lieu lors d'un conseil GS-cycle 2 pour l'analyse des résultats des évaluations nationales CP et CE1 le 12 octobre.

Protocole sanitaire: depuis le lundi 11 octobre, le masque n'est plus obligatoire pour les élèves. Nous avons conservé pour le moment les 2 groupes qui ont été créés depuis la rentrée mais la limitation du brassage n'est plus obligatoire en niveau 1:

- CE2-CM1 (Mme Ducroux) CM1 (Mmes Erny et Vincent) et CM2 (Mme Bensaber)
- CP (Mr Lévy), CP-CE1 (Mme Creste) et CE1 (Mmes Sarrat et Raingeval) CE1-CE2 (Mme Marcy)

Ces deux groupes ne se côtoient pas et sont ensemble sur tous les temps en commun: ALAE du matin, récréations, pause méridienne, et ALAE du soir.

Pour la cantine, les 3 classes de CE2-CM1, CM1 et CM2 mangent dans le hall.

A partir du 8 novembre, nous abandonnerons la limitation du brassage : accueil des élèves le matin dans la cour de récréation, récréations tous ensemble ; en revanche, les animateurs viendront toujours chercher les élèves dans les classes à la sortie des classes midi et soir.

Pour le temps de l'ALAE, les 2 groupes seront conservés pour cette année.

En EPS, avec le niveau 1, il n'y a plus de restriction.

Carte à points et charte du vivre ensemble : les parents se questionnent sur l'intérêt de la carte à points et sur la récupération des points.

Parole aux parents élus : la mise en place de la carte à points a été ressentie comme quelque chose de figé où on ne ressentait pas forcément la bienveillance de ce système.

Equipe enseignante : ce qui est prévu : chaque semaine avant les vacances, un enfant peut récupérer ses points s'il s'est bien comporté pendant une période d'un mois. Nous souhaitons travailler sur d'autres possibilités pour les élèves de récupérer des points : ce travail aura lieu après les vacances de la Toussaint. Quelques pistes : des tâches d'intérêt collectif (TIC), un travail en petit groupe sur le temps d'APC pour apprendre à gérer des comportements agressifs...

Une fois que des décisions auront été prises pour récupérer les points, il est demandé de faire une communication aux parents.

2) Lecture et vote du règlement intérieur

Deux changements sur le règlement intérieur :

- point 2.6 l'instruction est obligatoire **dès trois ans**.
- point 2.8 : pour toute absence prévue sur le temps scolaire, l'élève pourra quitter ou intégrer l'école aux heures de récréation et aux horaires d'ouverture du portail : 12h et 13h50.

Voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera transmis aux familles pour signature dans les cahiers de liaison. Il sera accompagné d'un mot explicatif sur la mise en place des entrées et des sorties des enfants pendant le temps scolaire. Nous ferons également signer la charte de la laïcité à l'école.

3) Organisation du temps scolaire rentrée 2022

Notre commune fait partie des communes qui doivent renouveler les procédures consultatives réglementaires au terme de trois ans de fonctionnement sur un même mode d'organisation scolaire.

Les choix les plus importants à faire sont d'opter pour la semaine à 4 jours et demi comme actuellement ou pour la semaine à 4 jours (sans le mercredi matin). Historiquement, l'école n'est jamais passée au mode de fonctionnement à 4 jours car ni la mairie ni les parents d'élèves n'étaient pour.

L'assemblée compte 16 votants. Nous allons procéder au vote défini ainsi :

« *Qui souhaite le renouvellement des horaires actuels sur 4 jours et demi ?* »

Résultats par catégories de membres :

Mairie : 2

Parents d'élèves : 5

Enseignants : 4

« Qui souhaite un fonctionnement sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ? »

Résultats par catégories de membres :

Mairie : 0

Parents d'élèves : 1

Enseignants : 1

Abstention : 1 parent d'élèves et 2 enseignants

Résultat global : 11 votes pour le renouvellement à l'identique des horaires sur 4 jours et demi, 2 votes contre et 3 abstentions

L'organisation actuelle sur 4 jours et demi est donc renouvelée pour 3 ans.

4) Évaluations nationales CP et CE1

Elles ont eu lieu du 13 au 27 septembre et ont porté sur le français et les mathématiques dans un même cahier. Chaque famille a reçu les résultats sous forme d'un radar pour chaque discipline. Les familles des élèves pour lesquels les évaluations ont révélé des difficultés sont reçues par les enseignants.

Résultats : en français, 2 CP et 2 CE1 ont des besoins particuliers de soutien ; en mathématiques, 4 CP et 6 CE1 ont des besoins particuliers de soutien.

5) Langues vivantes

Au niveau de l'apprentissage des langues vivantes, c'est l'anglais qui est enseigné à l'école, du CP au CM2. Chaque enseignant assure le cours d'anglais dans sa classe avec ses élèves à raison de deux séances de 45 minutes environ sauf Mme Creste qui fait anglais avec tous les CE2 de sa classe et ceux de Mme Marcy puis avec ses CP et les CE1 de Mme Marcy pendant que Mme Marcy fait des sciences avec les mêmes groupes qui sont inversés.

6) Projets et sorties

Projets :

- séances de rugby pour les CM2 (partenariat entre la communauté des communes des Côteaux de Bellevue et la Vallée du Girou).
- sortie vélo à Buzet sur Tarn pour toutes les classes à l'issue des séances d'apprentissage. Nous avons 25 parents agréés vélo. A ce jour, nous ne pouvons assurer que cette sortie aura lieu. Nous pourrions organiser une sortie vélo de proximité comme l'année dernière.
- projet randonnées pour les CP-CE2 et les CE1-CE2
- projets classes découvertes : ne pourront pas avoir lieu cette année probablement car on nous le déconseille. Peut-être l'année prochaine ? La mairie pourrait-elle nous aider l'année prochaine si nous envisageons des classes découvertes ? Dans quelle proportion ?

En liaison avec le projet d'école et l'axe 3 : éveiller la curiosité des élèves :

- Mieux vaut en lire : 3 intervenants auteurs-illustrateurs pour 5 classes (CP, CE1, CE2, CM2) les 16, 17 et 19 novembre.
- intervention de la Communauté de Communes des Côteaux de Bellevue sur les déchets dans toutes les classes du 9 au 17 novembre avec des animations. Deux intervenants ainsi que les enseignants et/ou AESH et/ou parents peuvent animer un atelier.

- Participation au prix des Incorruptibles des classes de CP-CE2, CE1-CE2 , CE2-CM1 et CM2
- Concert éducatif et participatif « Ondin et la petite sirène » à la Halle aux grains le jeudi 18 novembre pour les CE1 et les CE1-CE2.
- Concert éducatif « Même pas peur » le jeudi 27 janvier pour les CE2-CM1 et les CM2.
- Classisco « Quartet à cordes, Les tambours du Bronx » pour les CP le 24 janvier à la Halle Aux Grains
- Intervention d'un peintre chez les CE1/CE2
- Projet « vers Paris 2024 » avec intervention de sportifs de haut niveau, d'entraîneurs, de journalistes dans les classes de CE2/ CM1 et CM2

7) Budget et coopérative scolaire

Budget : nous avons quasiment dépensé le budget dédié aux fournitures et au papier photocopie (6 428.50 euros). Nous devons réfléchir pour les 604,50 euros d'investissement.

Coopérative scolaire :

Nous avons démarré l'année avec 5436,78 euros. La mairie nous a octroyé une subvention de 1724 euros (dont 460 pour Noël). Nous remercions les familles pour leur participation (2162 euros).

8) Natation :

Cette année, les conseillers pédagogiques et les responsables de la piscine de l'Union ont établi un calendrier : du 15 septembre au 26 janvier pour notre école. Nous avons obtenu des créneaux pour 4 classes.

Mercredi de 10h à 11h du 15/09/2021 au 26/01/2022 bassin de L'Union

9h45	10h	10h15/10h45	11h	11h15
Départ de l'école	Entrée à la piscine	Activités dans l'eau	Sortie de la piscine	Arrivée à l'école

Comme l'année dernière, nous aurons un MNS pour prendre en charge un groupe d'élèves moyennant un tarif de 120 euros en tout (90 euros pour la location du bassin et 30 euros pour le MNS). Le transport à la piscine coûte 99 euros. Le tout est pris en charge par la mairie.

Nous faisons appel aux parents accompagnateurs agréés. A ce jour, nous avons 11 parents agréés. Nous mettons en place un planning comme les années précédentes.

Nous évaluerons tous les enfants selon le test d'aisance aquatique.

Le test d'aisance aquatique pour tous les élèves comporte les 5 points suivants :

- ✓ Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- ✓ Effectuer un saut dans l'eau
- ✓ Réaliser une flottaison sur le dos 5 secondes
- ✓ Réaliser une sustentation verticale 5 secondes
- ✓ Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Organisation :

- CE1-CE2 (Mme Marcy) et CE2-CM1 (Mme Ducroux) du mercredi 15 septembre au mercredi 17 novembre inclus

- CM1 (Mmes Erny et Vincent) et CM2 (Mme Bensaber) du 24 novembre au 26 janvier inclus.

9) Sécurité : alerte incendie et P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Chaque année doivent se tenir des exercices de sécurité : 3 exercices incendie et 2 exercices PPMS.

Le premier exercice incendie a eu lieu le jeudi 7 octobre. Il s'est déroulé de façon satisfaisante.

Un exercice PPMS intrusion attentat aura lieu avant Noël. Le seul scénario possible est « se cacher » et les élèves et enseignants seront donc confinés dans les classes.

Par ailleurs, le plan vigipirate attentat est toujours en vigueur : aucun véhicule n'est autorisé à stationner devant les barrières à l'entrée de l'école.

- 10) APE : L'assemblée générale n'a pas eu lieu. Pour les événements à venir, rien n'a été décidé pour l'instant en raison du contrôle du pass sanitaire qui n'est pas forcément évident.

11) Travaux :

Réorganisation des locaux de stockage, les piliers ont été lasurés et suite à l'incident ENEDIS la chaudière a été réparée et les éclairages des classes ont été, soit réparés soit changés en LED pour une classe.

Installation de la classe mobile demain mercredi et pendant les vacances mise en place du vidéoprojecteur dans la classe 7.

La séance est levée à 20h03.

Secrétaire de séance : Carine Bensaber



La directrice, Laurence Sarrat

